



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal de Saint-Louis-de-Blandford tenue le **20 avril 2020**, à **18h30**, à la salle du Bieler située au 80, rue Principale, à Saint-Louis-de-Blandford, à huis clos. Autorisé par l'arrêté ministériel concernant les séances des conseils municipaux durant la pandémie de la Covid-19.

Monsieur le maire, Yvon Barrette, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1 M. Jean-François Desrosiers	Siège # 2 M. Marc Bédard
Siège # 3 M. François-Michel Bonneau-Leclerc	Siège # 4 M. Daniel Morin
Siège # 5 M. Mathieu Malenfant	Siège # 6 Mme Patricia Hamel

Mme Julie Galarneau, directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

1. Ouverture de la séance

Le maire, Yvon Barrette, constate le quorum à 18h36 et déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR
20 avril 2020

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Demande de dérogation mineure de madame Gisèle Voyer ;
4. Demande de dérogation mineure de 9023-7165 QUÉBEC INC ;
5. Demande de dérogation mineure de 9241-6809 QUÉBEC INC ;
6. Période de questions ;
7. Levée de l'assemblée.

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et déposé sur le site internet.

(2020-04-017)

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller M. Marc Bédard, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité.

(2020-04-018)

3. Demande de dérogation mineure de madame Gisèle Voyer

ATTENDU la discussion des membres de ce conseil à ce sujet ;

ATTENDU la recommandation du CCU ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Mme Patricia Hamel, et résolu d'autoriser la dérogation mineure pour l'immeuble situé au 74, rue des Riverains afin d'autoriser que le frontage du terrain soit de 42.70m au lieu de 50m. Autoriser que le gazébo soit situé à une distance de 1.92m du garage au lieu de 2m.

Adoptée à l'unanimité.

(2020-04-019)

4. Demande de dérogation mineure de 9023-7165 QUÉBEC INC.

ATTENDU la discussion des membres de ce conseil à ce sujet ;

ATTENDU la recommandation du CCU ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M Jean-François Desrosiers, et résolu d'autoriser la dérogation mineure pour l'immeuble situé au 10, rang Smith afin d'autoriser que l'enseigne soit installée à moins de 2m de la limite l'emprise de rue.

Adoptée à l'unanimité.

(2020-04-020)

5. Demande de dérogation mineure de 9241-6809 QUÉBEC INC

ATTENDU la discussion des membres de ce conseil à ce sujet ;

ATTENDU la recommandation du CCU ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Jean-François Desrosiers, et résolu d'autoriser la dérogation mineure pour l'immeuble situé au 185, 2^e rang afin d'autoriser l'empiètement dans la marge de 6m de la limite de l'emprise de rue de l'aménagement du stationnement tel que sur les plans préliminaires.

Adoptée à l'unanimité.

6. Période de questions

Les citoyens ont été invités à poser leurs questions via une adresse courriel.

7. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés ;

Il est proposé par le conseiller M. Mathieu Malenfant, de lever l'assemblée à **19 heures et 21 minutes**.

Yvon Barrette
Maire

Julie Galarneau
Directrice générale

Le maire, M. Yvon Barrette, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.

